

28 septembre Journée Internationale du droit d'accès à l'information

La communauté internationale, au travers d'institutions telles que l'Unesco ou l'Union Européenne reconnaît le droit d'accès à l'information publique comme étant "un droit humain nécessaire pour la protection et la jouissance des autres droits, y compris le droit à la liberté d'expression".

Bref, on ne plaisante pas avec l'accès à l'information...

Lutter contre la corruption

Permettre au citoyen lambda d'accéder à l'information participe activement à la lutte contre la corruption dans la vie publique; il est aussi une condition indispensable à la promotion de la culture pour tous les citoyens.

S'informer pour participer

Encourager la participation des citoyens à la vie publique et leur permettre de jouir de leurs droits civils et politiques passe, normalement, par la fourniture d'une information sincère et complète à tout un chacun...

Cette journée internationale en est, en 2016, à sa onzième édition.